

La famille de

# Madame Henriette **CAZZANIGA-BORLAT**

à le chagrin de faire part de son décès, survenu dans sa 98<sup>e</sup> année.  
Selon le désir de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de sa  
proche famille.

Un merci particulier à la direction et au personnel de l'EMS Beau-Site à  
Clarens, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Domicile de la famille:

Mme Liliane Dayer-Cazzaniga, avenue Maurice-Trolliet 33A, 1950 **Sion**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.